

FÉDÉRATION FRANCAISE DES ARTS ÉNERGÉTIQUES ET MARTIAUX CHINOIS

Taichi chuan - Qi Gong - Kungfu - Wushu

FFAEMC

REGLEMENTS SPECIFIQUES DE COMPETITION WING CHUN

Open de Wing-Chun 2023



Open de Wing-Chun - 2023

Préambule

L'open de Wing-Chun organisé par la Fédération Française des Arts Énergétiques et Martiaux Chinois (FFAEMC) est une rencontre dont le but est de permettre aux pratiquants de Wing-Chun de différentes lignées de pouvoir se mesurer dans des épreuves à caractères sportifs permettant un classement entre les concurrents, tout en respectant les spécificités techniques et martiales de la discipline communes à la plupart des différentes lignées ouvertes à la compétition. Dans cet objectif, trois types d'épreuves sont proposés.

Définition

Epreuve de combat libre

C'est une forme de combat libre conçue pour concilier les spécificités du style avec les exigences de préservation de l'intégrité physique des combattants. Il ne s'agit donc pas d'un combat "réel" au sens où l'envisage le Wing-Chun en tant qu'art martial, mais d'une adaptation sportive avec des règles qui permettent l'échange compétitif (faisant abstraction des techniques traditionnelles dangereuses d'origine qui ne peuvent pas être appliquées à la compétition plein contact). Cependant, ces techniques pourront être démontrées sans danger lors des épreuves de "combats artistiques" exposées plus loin.

Par ailleurs, cette forme de compétition a été conçue pour intégrer les cinq distances de combat : coups de pieds / coup de poings / coudes-genoux / lutte debout / lutte au sol. Le combat au sol est donc inclus dans une logique de combat global sportif, même s'il est peu pratiqué en Wing-Chun traditionnel. L'objectif étant de démontrer que les techniques de Wing-Chun fonctionnent bien dans les cinq distances, ce qui inclut le sol.

La compétition en combat libre comporte une épreuve de combat en contact modéré (light-contact) (recherche de K.O. non autorisée) et une épreuve en combat de plein contact (full-contact) (avec recherche de K.O et protections obligatoires).

Epreuve de combat technique chorégraphié

C'est un concours de démonstrations de combats chorégraphiés, effectués en binôme devant mettre en avant les spécificités techniques, martiales et stylistiques du Wing-Chun sans que cela puisse comporter un risque pour les participants. Les techniques sont exécutées en collaboration entre les deux démonstrateurs, ce qui permet d'utiliser celles qui sont exclues de la compétition de combat libre, pour des raisons de sécurité. Ces présentations doivent donc permettre la vision complète du style, qui n'est pas possible en combat libre.

Epreuve individuelle d'expression artistique (Taolu) A et B

La compétition consiste en une démonstration individuelle pouvant être choisie librement par le compétiteur afin de démontrer les caractéristiques techniques du style Wing-Chun.

L'épreuve contient une catégorie comprenant la présentation d'une forme traditionnelle de Wing-Chun (correspondant à la lignée du compétiteur catégorie A) et une catégorie d'expression artistique libre (le concurrent a la liberté de composer ou de réarranger lui-même sa propre version des Taolus catégorie B). Ce règlement spécifique précise et complète le règlement général de compétition de la FFAEMC en vigueur pour ladite compétition. Le règlement général de compétition fait référence pour tout élément non spécifié.



Sexe

FEMININ ET MASCULIN ou Mixte (épreuve technique uniquement)

Nationalité

FRANÇAIS ET RESIDENT FRANÇAIS

Formalités administratives spécifiques

La compétition est accessible aux licenciés de la FFAEMC de la saison en cours et au non licenciés de la FFAEMC.

Pour les licenciés FFAEMC de la saison en cours

Tout compétiteur doit pouvoir justifier de sa licence de la saison en cours (timbre de licence ou attestation de licence).

Pour les non licenciés de la FFAEMC de la saison en cours

Tous les compétiteurs non licenciés de la FFAEMC de la saison en cours devront être en possession d'une attestation d'assurance.

Cas général pour les mineurs :

En plus des documents demandés ci-dessus, une autorisation signée par la personne ayant autorité parentale lui permettant de participer à des rencontres dans les compétitions et manifestations organisées par la Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois (sur papier libre ou apposé sur le passeport fédéral).

Documents médicaux

Pour les épreuves d'expression technique ou combat technique chorégraphié :

Pour les mineurs :

Le licencié doit avoir rempli un questionnaire de santé ne comportant aucune réponse négative auquel cas le certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive doit être présenté.

Pour les majeurs :

Pour les compétiteurs de forme, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Taolu en compétition doit être établit une fois en début de carrière sportive puis doit être renouvelé tous les 3 ans chez les adultes de plus de 55 ans. Il conviendra qu'à chaque début de saison sportive le licencié doit avoir rempli un questionnaire de santé ne comportant aucune réponse négative auquel cas le certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive doit être renouvelé.

Pour les épreuves de combat libre :

Pour les mineurs compétiteurs en combat libre light :

Le licencié doit avoir rempli un questionnaire de santé ne comportant aucune réponse négative auquel cas le certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive doit être présenté.

Pour les majeurs compétiteurs en en combat libre light :

Pour les compétitions combat où le KO n'est pas recherché (combat libre light) il s'agit d'un certificat de non contre- indication à la pratique en compétition des arts martiaux et des sports de combat en compétition de contact léger valable 3ans. Il conviendra qu'à chaque début de saison sportive le licencié doit avoir rempli un questionnaire de santé ne comportant aucune réponse négative auquel cas le certificat médical de non-contre-indication à la pratique compétitive doit être renouvelé.



Pour les mineurs et majeurs compétiteurs en combat libre full :

Pour les compétitions combat avec KO autorisé (en combat libre full), le certificat de non-contreindication à la pratique du Sanda doit être daté de moins de 30 jours avant le début administratif de la saison sportive fédérale au cours de laquelle a lieu le combat. Il doit comprendre :

- Un certificat de non contre-indication de moins d'un an
- Un électrocardiogramme de repos de moins de 3 ans,
- Un certificat de non contre-indication émanant d'un ophtalmologiste et datant de moins de 3 ans.

Quota et qualification

L'Open de France de Wing-Chun 2023 des catégories d'âges Jeunes à Vétérans est sans qualification préalable.

Le quota des compétiteurs individuels est limité à l'engagement de 3 épreuves individuelles et une épreuve collective (Duilian).

Le quota d'engagement des clubs pour le nombre de compétiteurs est illimité.



Catégories d'âges

Epreuve individuelle d'expression artistique, Epreuve de combat technique chorégraphié, Epreuve de combat libre Light

JUNIORS, SENIORS, VETERANS, VETERANS 2

Catégories d'âges	Juniors	Séniors	Vétérans	Vétérans 2
Age fédéral	15 - 18ans	19 - 39ans	40 - 50 ans	+ de 50 ans
Année de naissance	2009- 2008 2007 - 2006	De 2005 à 1985	De 1984 à 1974	A partir de 1973 et en dessous.

Epreuve de combat libre Full

JUNIORS, SENIORS, VETERANS,

Catégories d'âges	Juniors	Séniors	Vétérans
Age fédéral	15 - 18ans	19 - 39ans	40 - 50 ans
Année de naissance	2009- 2008 2007 - 2006	De 2005 à 1985	De 1984 à 1974

Catégories de poids

Epreuve de combat libre light et Full

Catégories de poids
≤60 kg
≤65 kg
≤70 kg
≤75 kg
≤80 kg <u>(>75 Fém.)</u>
≤85 kg
≤90 kg
>90 kg



Catégories des épreuves

Catégories	Type d'épreuve	Durée de réalisation de l'épreuve	Système de classement
CATEGORIE 1 - Epreuve individuelle d'expression artistique A	Taolu imposé	Entre 1 et 2 minutes maximum.	La meilleure note
CATEGORIE 2 - Epreuve individuelle d'expression artistique B	Taolu libre	Entre 1 et 2 minutes maximum.	La meilleure note
CATEGORIE 3 – Epreuve de combat technique chorégraphié	Prestation libre	Entre 1 et 2 minutes maximum.	La meilleure note
CATEGORIE 4 - Epreuve de combat libre light	Opposition	2 ou 3 rounds de 2' de temps « effectif » de confrontation avec 1' de récupération	Vainqueur pas point.
CATEGORIE 5 - Epreuve de combat libre Full	Opposition	2 ou 3 rounds de 2' de temps « effectif » de confrontation avec 1' de récupération	Vainqueur par point ou KO

Règles d'arbitrage de la compétition

Le règlement d'arbitrage Open de Wing Chun 2023 est défini ci-après.

Organisation des épreuves

L'organisation des épreuves se fera sous le format « épreuve par série » (cf. règlement général des compétitions) pour les épreuves individuelles d'expression artistique, pour les épreuves de combat technique chorégraphié.

L'organisation des épreuves de combat libre se fera sous le format d'élimination directe ou poule.

Musique

Pour les épreuves d'expression technique la musique d'accompagnement est facultative.

Pour les épreuves combat la musique d'accompagnement est interdite.

Tenue obligatoire

Les éléments de la tenue sont les suivants :

- Pantalon : couleur noir, assez ample pour permettre le port des protège-tibias et coquilles placés en dessous (sont interdits : débardeurs et shorts). Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le pantalon.
- Haut : T-shirt blanc, gris ou noir à manches courtes (T-shirt sans manches interdit). Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le T-shirt.
- Chaussures : couleur à dominante noire, fermeture à lacets ou à velcro (pas de chaussons chinois), semelles plates (sans talons), souples et lisses.

Par ailleurs les combattants devront respecter les points suivants :

- Ongles courts (les ongles longs sont dangereux en raison du port de gants à doigts coupés (mitaines)
- Port de bijoux interdit pendant les combats (aux doigts, aux poignets, visage, piercing)
- La coiffure doit être compatible avec le port du casque avec grille et mentonnière. En l'absence de casque, les cheveux longs doivent être attachés.

Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois - FFAEMC



Protections obligatoires

Pour les épreuves de combat libre, sont obligatoires les :

- Gants : à doigts coupés (mitaines), les gants de sac sont interdits
- Plastrons : en deux couleurs, le rouge et le bleu par exemple (soit en deux exemplaires, soit modèles réversibles)
- Casques : (obligatoires pour le full contact) Type intégral avec mentonnière et protection faciale en grille métallique à mailles serrées. Pas de casque sans protection faciale ou avec une protection faciale non conforme (exemple : grille à deux barreaux, plexiglas)
- Protège tibias : sans protège pieds (en raison du port de chaussures)
- Coudières : avec bloc amortissement suffisamment épais
- Genouillères: avec bloc amortissement suffisamment épais
- Protège dents
- Coquille pubienne : obligation pour les hommes
- Protège poitrine : recommandé pour les femmes

Pour les gants et les casques : des modèles de références ont été proposés (voir annexes en fin de règlement).

Pour les couleurs : les gants et les plastrons doivent être en deux couleurs (rouge/bleu par exemple) qui seront utilisées selon les tableaux, les autres protections seront de préférence de couleur noire.

La surface de compétition

C'est une surface délimitée au sol d'un carré de 8m de côté avec une protection de 2m sur le tour, constituée de tapis type « judo » ou tapis-puzzle. L'épaisseur des tapis devra être à minima de 4 cm. Dans certains cas, la surface de combat peut être réduite à 7 m de côté pour les catégories cadets à séniors, avec une protection de 1 mètre minimum sur le tour.

Les tables des officiels sont suffisamment éloignées de la surface de compétition pour des raisons de sécurité.

La hauteur de l'espace au-dessus de l'aire de compétition ne doit pas être inférieure à 8 m. L'éclairage de l'aire de compétition doit être suffisant.

Délivrance des titres

Si le compétiteur est seul dans sa catégorie, celui-ci ne peut recevoir de médaille.

Les 3 premiers du classement : Médaille d'Or, Argent, Bronze selon le classement.

Distinction spécifique

Sera remis après concertation des Juges Arbitres et du responsable de compétition :

- Un trophée du Meilleur Styliste Taolu (athlète masculin)
- Un trophée de la Meilleure Styliste Taolu (athlète féminine)
- Un trophée du Meilleur Styliste Combattant (athlète masculin)
- Un trophée de la Meilleure Styliste Combattante (athlète féminine).



Règles d'arbitrage - Open de Wing Chun 2023

I - RÈGLEMENT DE COMPÉTITION DE COMBAT LIBRE FULL ET LIGHT

Article 1 : Objectif de la compétition

Permettre aux pratiquants de Wing-Chun de s'exprimer dans une forme de combat spécifique à ce style. Les combattants seront évalués sur leurs qualités techniques et leur combativité, mais la combativité sans technique ne sera pas un élément déterminant pour gagner.

<u>Article 2 : Déroulement du combat</u>

Article 2.2 : Durée du combat

Le combat dure deux rounds de deux minutes, plus un troisième round en cas d'égalité. Les rounds sont séparés par une pause d'une minute trente secondes.

À tout moment, le combattant peut signifier à l'arbitre central son abandon.

Il convient de noter que la durée totale du round (arrêts du chronomètre compris) ne peut excéder 5 minutes.

Article 2.3 : Arrêts de chronomètre

Il y a arrêt du chronomètre lorsque l'arbitre le signale :

- Les combattants doivent éventuellement réajuster leurs protections
- Lors d'un arrêt d'arbitrage sur faute
- Lorsque les combattants doivent être replacés au centre de la surface

Article 3: Protocole

Autres membres du staff

Un responsable spécifique plus deux assistants (un de chaque côté du tapis pour les deux combattants), assurent la vérification des protections (et le prêt éventuel de protections officielles afin d'éviter les pertes de temps et les autres problèmes liés aux protections).

Un responsable des appels (avec micro) est désigné distinctement des autres membres du staff.

Processus d'appel des combattants

Un premier appel est effectué quand **le combat précédent démarre,** ce qui signifie que les protagonistes du combat suivant se préparent pendant le combat en cours.

Si les combattants appelés ne se présentent pas, un deuxième appel est effectué entre les deux rounds du combat en cours : si un combattant n'est pas présent une minute après ce deuxième appel, il est déclaré forfait.

Article 3.1 : Position de départ et échange consécutif "parade / coup de poing"

A chaque début de round et à chaque relance du combat, les combattants doivent se replacer au centre de la surface en **position de départ MAN SAO** (mains collées), en garde à **droite**.

Puis au signal de l'arbitre, ils doivent systématiquement effectuer un échange continu en "parade/ coup de poing" d'une **durée de 5 secondes**, avant de pouvoir libérer leurs actions. Si passé ce délai de 5 secondes aucun combattant n'a engagé aucune frappe, l'arbitre stoppe le combat pour replacer les combattants en position de départ MAN SAO afin de relancer le combat libre.



Article 3.2 : Techniques de départ

La définition de ces techniques de base est essentielle car elle structure la forme générale du combat en gardant une liaison avec les spécificités basiques du Wing-Chun.

La technique de base des membres supérieurs est le **PAK SAO / COUP DE POING**. Il devra être réalisé avec fluidité et continuité.

La technique de base des membres inférieurs est le LOW KICK niveau tibias, cuisses.

La parade de base est le **TAN GERK**, (parade de jambe intérieure) et le **YAP GERK** (parade de jambes extérieure)

Article 4: Techniques autorisées

Les frappes ainsi que celles existantes dans les autres arts martiaux mais pas ou peu pratiquées en Wing-Chun traditionnel (exemple : coups de pieds longs, coups de pieds retournés) sont autorisées, la compétition étant une **adaptation sportive du Wing-Chun**. Le pratiquant doit être capable de gérer ces différents types d'attaques :

- Coups de pieds : tronc, cuisses, tête, tibias, intérieur des cuisses, balayages
- Coups de poings : tête, tronc
- Coups de paumes : tête, tronc
- Coups de coudes : tête (casques)
- Coups de genoux : tronc, flancs, cuisses
- Projections et saisies
- Clés: bras, jambes, genoux.

Combat au sol

Les coups portés au sol ne sont pas autorisés, ils peuvent cependant être mimés. Les techniques de soumission sont comptabilisées. Mais passé un délai de 5 secondes, l'arbitre stoppe le combat, fait relever les combattants afin de reprendre le combat debout.

Article 5 : Système de comptage

Article 5.1: Composition du corps arbitral

Le corps arbitral est composé de :

- Un président du jury (sur table) et deux jurys dont l'un effectue le chronométrage du temps
- Un arbitre central (sur tatamis)
- Deux à quatre arbitres de coin qui comptabilisent les points à l'aide d'un compteur manuel (ceuxci peuvent donner un avis aux jurys de table sur leur impression du combat afin d'aider à déterminer le vainqueur).

Article 5.2 : Comptabilisation des points

Les coups doivent être portés pour être validés :

- Une frappe portée vaut 1 point
- Une projection réussie vaut 2 points
- Une frappe défensive portée lors d'une projection vaut 2 points
- Une clé réussie (Chin-na) vaut 3 points
- Une immobilisation au sol pendant 5 secondes vaut 3 points
- Un coup mimé au sol vaut 2 points.

Fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois - FFAEMC



Article 5.3 : Critères de décision

Victoire par KO: seulement si le KO a été obtenu avec une technique autorisée, un combattant est déclaré KO s'il ne peut reprendre le combat au bout de **10 secondes de comptage.**

Victoire par arrêt : si un combattant compté à trois reprises plus de **5 secondes** lors d'un combat, il sera déclaré perdant (dans le but de protéger la santé du combattant).

Victoire par forfait : l'un des combattants décide de ne pas poursuivre le combat, le forfait peut être demandé à tout moment de la période de combat, y compris par le coach (jet d'éponge).

Victoire aux points : en l'absence de KO, d'arrêt ou de forfait, et si à l'issue des deux rounds un des combattants a l'avantage du score sur les deux rounds, il est déclaré vainqueur.

Victoire par disqualification de l'adversaire : en cas de faute grave, l'arbitre central interrompra le combat et désignera le vainqueur.

En cas d'égalité, deux choix s'offrent au jury :

- **Soit un troisième round** pourra être demandé.
- Soit les arbitres et juges désignent un vainqueur par décision en se basant sur le critère des "qualités stylistiques du Wing-Chun". Ce même critère, qui vise à inciter les combattants à respecter les spécificités du style (autant que cela soit possible en combat libre), servira aussi à désigner parmi l'ensemble des compétiteurs le gagnant du "Trophée du meilleur styliste".

Après concertation des membres du jury, l'arbitre central déterminera le vainqueur.

Article 5.4 : Actions interdites

Frapper l'une des cibles suivantes :

- La nuque
- L'arrière de la tête
- La gorge
- Les parties génitales
- Les yeux
- Les tempes.

Actions interdites:

- Les coups de tête
- Les piques aux yeux
- Les morsures
- Les frappes aux articulations
- Projeter la tête en avant
- Les projections avec saisies cervicales
- Les projections faisant arriver la tête la première au sol
- Se laisser tomber délibérément sur l'adversaire
- Saisie des protections de l'adversaire (exemple : plastron, casque, y compris en glissant les doigts dans la grille) ou saisie de la tenue (T-shirt, pantalon).

Si l'une de ces techniques est tentée par un des combattants lors du combat, l'arbitre central devra interrompre instantanément l'action et séparer les combattants sans attendre la chute. Il en résulte soit une disqualification soit une reprise du combat. Dans tous les cas, une pénalité de points sera comptabilisée.



Enumération des fautes techniques :

- Se laisser tomber au sol délibérément
- Saisir et empêcher l'adversaire de combattre (clinch)
- Suspendre sans raison le combat sous prétexte que la situation n'est pas à son avantage
- Comportements irrespectueux envers le juge, l'arbitre ou l'adversaire
- Si un des combattants **ne possède pas dans l'intégralité son équipement** de protection, il sera déclaré **forfait.**

Article 5.5 : Pénalités de points

- Attaquer avant le départ donné par l'arbitre : moins 1 point
- Attaquer avant d'avoir commencé l'échange "parade / coup de poing" : moins 1 point
- Passivité du combattant : moins 1 point
- Si les deux combattants tombent à terre, le premier qui a touché le sol perd 1 point
- Un avertissement : moins 1 point
- Deux pénalisations sont égales à la perte du combat (disqualification).

Article 6: "Trophée du Meilleur Styliste"

Il sera attribué la distinction "Trophée du Meilleur Styliste" au combattant dont la prestation sera démarquée de par **sa qualité technique** conformément au style du Wing-Chun. Il convient de noter qu'il ne sera pas obligatoirement attribué à un vainqueur d'un combat.

<u>Article 7 : Spécificités des 2 catégories : Light et Full Contact</u>

Les règles seront identiques aux 2 catégories, la différence majeure étant que le K.O est autorisé pour le full contact, mais interdit pour le Light Contact. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par une disqualification en ce qui concerne le light contact.

Le Full Contact est catégorisé par le fait que les frappes sont portées à pleines puissances, tandis que le light contact non. De ce fait, le full contact oblige le port du casque et du plastron.



Annexe 1 : modèles de référence pour les protections de combat

Les modèles de référence sont conseillés mais les compétiteurs peuvent utiliser des modèles différents, qui devront être le plus proche possible des modèles de références, ce qui sera soumis à l'appréciation des arbitres.

CASQUES

Marque Métal Boxe - modèle : PB 165Marque Hayabusa-Modèle ENI 3277-4

GANTS

- Adidas - Mitaines : MMA

PLASTRONS

- Adidas rouge et bleu

AUTRES PROTECTIONS

Pas de modèle de référence actuellement défini.



II - RÈGLEMENT DE COMPÉTITION DE COMBAT TECHNIQUE CHORÉGRAPHIÉ

Article 1 : Objectif de la compétition

Permettre aux pratiquants de s'exprimer dans une forme de **combat spécifique chorégraphié** pour une mise en valeur esthétique du vaste éventail de techniques qu'offre **le Wing-Chun.**

Cette compétition a pour vocation également d'étendre l'accessibilité visuelle pour une appréciation par un public élargi.

<u>Article 2 : Déroulement de la présentation</u>

Article 2.1 : Organisation de la présentation

La compétition est organisée pour les hommes, les femmes et les juniors de 16 à 17 ans. L'enchaînement doit être présenté en binôme, et celui-ci pourra être mixte.

Chaque binôme présente son enchaînement.

Les candidats pourront présenter des enchaînements avec ou sans musique.

Article 2.2 : Durée de la présentation

La présentation dure entre 1 et 2 minutes maximum.

Les candidats ont la possibilité de recommencer 1 fois leur présentation en cas d'erreur.

Article 3 : Système d'évaluation

Article 3.1: Critères d'appréciations

La présentation sera évaluée par critères d'appréciations :

- Précision
- Beauté du geste
- Synchronisation
- Fluidité
- Équilibre
- Maîtrise corporelle
- Vitesse
- Etc.

Article 3.2: Composition du jury

Le binôme est noté sur 10 points par un jury composé de juges sur table en nombre impair dont un juge principal.

Il est souhaité que dans la mesure du possible, les juges proviennent d'écoles de Wing-Chun appartenant à différentes lignées à la FFAEMC.



Article 3.3: Comptabilisation des points

Il sera établi un système de décompte des points. Un score de départ de 10 points est attribué. Il sera réduit à chaque erreur. Il y a deux types d'erreurs :

a) Erreurs techniques.

La démonstration de la technique n'est pas correcte ou est insuffisante

b) Erreurs de maîtrise corporelle.

L'attitude et la position du corps sont incorrectes. La relation entre les extrémités, le tronc et la tête n'est pas optimale ou est incorrecte. Manque de synchronisation. Déséquilibre.

La note finale sera soumise à l'appréciation générale du jury.

Article 3.4 : Critères de décision

Sera vainqueur le binôme qui aura le meilleur score.

Article 4 : Tenue obligatoire

Les éléments de la tenue sont les suivants :

- Pantalon : couleur noir, assez ample pour permettre le port des protège tibia en dessous (facultatif). Sont interdits : débardeurs et shorts. Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le pantalon.
- Haut : T-shirt noir à manches courtes (T-shirt sans manches interdit). Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le T-Shirt.
- Chaussures : couleur à dominante noire, fermeture à lacets ou à velcro (pas de chaussons chinois), semelle plate (sans talon), souples et lisses.

Par ailleurs les combattants devront respecter les points suivants :

- Ongles courts
- Port de bijoux interdit pendant les combats (aux doigts, aux poignets, visage, piercing)
- Cheveux longs attachés.

Article 5 : Protection obligatoire

Le port des protections est facultatif pour cette épreuve. (La coquille est cependant conseillée.)



III - RÈGLEMENT DE COMPÉTITION : Épreuve individuelle d'expression artistique (Taolu)

Article 1 : Objectif de la compétition

Permettre aux pratiquants d'exprimer leur expertise par la présentation et l'exécution d'une forme : soit l'une des formes traditionnelles de Wing-Chun (parmi celles énoncées Art.1.1), soit une forme créée uniquement à partir des techniques de Wing-Chun.

Article 1.1: Forme traditionnelle de Wing-Chun

La forme choisie par le candidat sera présentée intégralement. Les formes qui pourront être choisies sont les suivantes :

- La 1ère forme : "Siu Nim Tao"
 La 2ème forme : "Chum Kiu"
 La 3ème forme : "Biu Jee"
- Les couteaux-papillons : "Bart-Cham-Dao"
- Le mannequin de bois : "Muk-Yan-Chong-Fat" (peut être aussi bien effectué à main nues qu'avec un mannequin*)
- Le bâton long de 6 pieds et demi : "Lok-Din-Poon-Kwan".

Article 1.2: Expression artistique libre

C'est un concours d'enchaînements techniques libres. Les compétiteurs présentent des enchaînements composés uniquement avec des techniques répertoriées dans les différents courants du Wing-Chun, mais dont ils choisissent librement l'ordre d'enchaînement, l'organisation spatiale et le rythme.

Article 2 : Déroulement de la présentation

Article 2.1 : Organisation de la présentation

La compétition est organisée pour les hommes, les femmes et les juniors de 16 à 17ans. Chaque candidat présente son enchaînement.

Les candidats pourront présenter des enchaînements avec ou sans musique.

Article 2.2 : Durée de la présentation

La présentation dure au minimum une minute et ne doit pas dépasser cinq minutes. Les candidats ont la possibilité de recommencer une fois leur présentation, en cas d'erreur.

^{*} la fédération ne prévoit pas de mannequin sur place pour le moment.



Article 3 : Système de comptage

Article 3.1 : Critères d'appréciations

La présentation sera évaluée par critères d'appréciations :

- La créativité de l'enchaînement
- La logique de l'enchaînement
- La précision
- La beauté du geste
- La synchronisation
- La fluidité
- L'équilibre
- La maîtrise corporelle
- La vitesse
- L'esprit martial
- Etc.

Article 3.1: Composition du jury

Le candidat est noté sur 10 points par un jury composé de juges sur table en nombre impair dont un juge principal. Les juges proviennent d'écoles de Wing-Chun différentes affiliées à la FFAEMC

Article 3.2 : Comptabilisation des points

Il sera établi un système de décompte des points. Le score de départ est déduit à chaque erreur. Il y a quatre types d'erreurs :

- La recherche créative jugée insuffisante :

L'enchaînement a trop de points de similitudes avec une forme traditionnelle existante.

- Erreurs techniques:

La démonstration de la technique n'est pas correcte ou est insuffisante. Manque de cohérence.

- Erreurs de maîtrise corporelle :

L'attitude et la position du corps sont incorrectes. La relation entre les extrémités, le tronc et la tête n'est pas optimale ou est incorrecte. Déséquilibre.

- Erreurs dans le style :

Erreur de contenu, compréhension de la cohérence de la technique.

La note finale sera soumise à l'appréciation générale du jury.

Article 3.3 : Critères de décision

Sera vainqueur le candidat qui aura le meilleur score.

Article 3.4: Actions interdites

Néant.



Article 4 : Tenue obligatoire

Les éléments de la tenue sont les suivants :

- Pantalon : couleur noir (sont interdits : débardeurs et shorts). Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le pantalon.
- Haut : T-shirt noir à manches courtes (T-shirt sans manches interdits). Le logo du club ou de l'école est autorisé sur le T-Shirt.
- Chaussures : couleur à dominante noire, fermeture à lacets ou à velcro (pas de chausson chinois), semelles plates (sans talon), souples et lisses.

Par ailleurs les combattants devront respecter les points suivants :

- Ongles courts (les ongles longs sont dangereux en raison des gants à doigts coupés)
- Port de bijoux interdit pendant les combats (aux doigts, aux poignets, visage, piercing).

Article 5 : Protection obligatoire

Aucune.